



Décision n° 424/2024  
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de stage avec :

- la Maison Familiale Rurale de Chevanceaux et madame RIVAUD Marion du 14 au 25 octobre 2024 au Parc Mysterra de Montendre,
- l'Institut Médico-Éducatif de Jonzac et madame CERON Pauline du 21 au 25 octobre 2024 à la serre des Antilles de Jonzac,
- le Lycée La Salle Saint Antoine de Bois et monsieur GERBEAU Émeric du 28 octobre au 16 novembre 2024 et du 3 au 15 mars 2025, au service Entretien des Rivières,
- l'Institution Sainte-Marie de Barbezieux (16) et madame WRIGHT Olivia du 4 au 8 novembre 2024 à l'École des Arts,
- le Lycée Émile Combes de Pons et :
  - o monsieur MONGET Estevan du 4 au 29 novembre 2024 à la déchèterie de Pons,
  - o monsieur PRÉCIGOUT Ashley du 4 au 29 novembre 2024 à la déchèterie de Guitinières,
- Le Lycée des Métiers La Morlette de Cenon (33) et madame JEAN--ZODROS Lylia du 11 novembre au 21 décembre 2024 à l'Institut des Antilles de Jonzac,
- le Collège Émile Combes de Pons et monsieur MICELLO Melvin du 18 au 30 novembre 2024 à la déchetterie de Lorignac,
- la Maison Familiale Rurale de Jarnac (16) et madame FERRÉ Djulia du 6 au 10 et du 20 au 24 janvier 2025 ainsi que du 3 au 7 février 2025 à la Médiathèque de Haute-Saintonge,
- le Collège Léopold Dussaigne de Jonzac et madame BROWN Rebecca du 6 au 11 février 2025 à la Médiathèque de Haute-Saintonge,
- le Lycée Jean Hyppolite de Jonzac et madame RANSAC Alexandrine du 23 juin au 26 juillet 2025 au service Diététique,

Fait à Jonzac,

Le 14 OCT. 2024

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente étant absente,  
le 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jacky QUESSON

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**

Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

